

**ÉTUDE D'IMPACT ÉCONOMIQUE
HOMARD, HARENG, CREVETTE ET CRABE DES NEIGES
PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**PIERRE-MARCEL DESJARDINS
ÉCONOMISTE**

MARS 2010



TABLE DES MATIÈRES

<i>SOMMAIRE EXÉCUTIF</i>	2
<i>ESTIMATION DES IMPACTS ÉCONOMIQUES</i>	9
<i>A – Homard</i>	9
<i>B – Hareng</i>	12
<i>C – Crevette</i>	15
<i>D – Crabe des neiges</i>	19
<i>CONCLUSION</i>	21
<i>ANNEXE A – Méthodologie</i>	22

SOMMAIRE EXÉCUTIF

Introduction

L'industrie des pêches du Nouveau-Brunswick a depuis longtemps représenté un élément important de l'économie de la province. Au cours des dernières années, nous avons effectué une analyse de la contribution de divers secteurs de l'industrie des pêches du Nouveau-Brunswick. La présente étude offre une mise à jour de ces études, en utilisant les dernières données disponibles, généralement pour 2008 ou, pour certains cas, 2007.

L'étude présente la contribution économique de 4 secteurs de l'industrie des pêches – le homard, le hareng, la crevette et le crabe des neiges – à 4 niveaux. Ainsi, on y trouve les retombées au chapitre des ventes générées (non pas par les usines ou les pêcheurs directement, mais plutôt les ventes découlant des activités des usines et des pêcheurs), l'emploi généré (en personnes-années), la contribution au produit intérieur brut et les revenus générés pour les gouvernements du Nouveau-Brunswick, pour les gouvernements provinciaux ailleurs au pays, et pour le gouvernement fédéral. L'analyse, qui combine la pêche et la transformation, présente les retombées pour chacun des comtés de la province du Nouveau-Brunswick.

Nous avons puisé nos données de base auprès de divers représentants du secteur (Pêches et Océans Canada; Ministère des Pêches du Nouveau-Brunswick; gestionnaires d'usines de transformation; représentants de l'industrie; etc.). Nous avons donc obtenu de l'information autant sur la pêche des quatre espèces visées par l'étude que sur la transformation de ces espèces. Lorsque les données disponibles au niveau de la structure de coût dataient de plus d'une année ou deux, les indicateurs de niveau de prix sectoriels de Statistique Canada furent utilisés pour avoir la valeur appropriée.

Il est évident qu'une étude comme la présente fait certaines hypothèses généralisatrices. En d'autres mots, des moyennes sont utilisées à divers niveaux.

Par définition, ces moyennes constituent un reflet moyen et ne représente donc pas automatiquement des cas particuliers. Par exemple, toutes les usines et tous les bateaux n'ont pas les mêmes structures de coûts. Les données de base utilisées représentent donc un portrait global du secteur plutôt qu'un reflet d'un cas en particulier.

Ventes générées

Les ventes générées mesurent les achats effectués grâce aux revenus des efforts de pêche et de transformation. Il ne s'agit pas de la mesure des ventes des pêcheurs et des usines, mais plutôt des achats effectués grâce aux revenus découlant des ventes des pêcheurs et des usines.

Tableau A : Ventes totales générées par les 4 secteurs (On ne mesure pas les ventes des usines et des pêcheurs, mais les ventes dans l'économie découlant des activités des usines et des pêcheurs), millions \$

	Homard	Hareng	Crevette	Crabe des neiges
Albert	1,6	0,9	0,1	0,4
Carleton	5,8	4,1	0,6	3,1
Charlotte	99,8	67,0	0,3	1,5
Gloucester	178,7	50,8	51,3	187,4
Kent	87,0	2,6	0,3	5,6
Kings	4,5	2,7	0,4	1,9
Madawaska	3,1	2,2	0,3	2,0
Northumberland	46,7	9,9	0,5	4,3
Queens	1,8	1,4	0,1	0,7
Restigouche	7,2	2,4	0,5	3,3
Saint John	54,9	46,5	3,7	16,5
Sunbury	1,5	0,8	0,1	0,5
Victoria	3,8	2,5	0,4	1,8
Westmorland	297,1	47,5	3,3	25,8
York	44,5	20,1	3,5	15,1
Total NB	837,8	261,3	65,5	270,0
Autres provinces	1 074,0	93,6	22,4	104,6
Total Canada	1 911,8	354,9	87,8	374,5

Globalement, les 4 secteurs génèrent des ventes de plus de 1,4 milliards de dollars au Nouveau-Brunswick et de près de 1,3 milliards de dollars dans les autres provinces canadiennes, pour un total de plus de 2,7 milliards de dollars de

ventes à l'échelle canadienne découlant de la présence de ces 4 secteurs. Le secteur le plus important est celui du homard. Notons que l'impact important de ce secteur à l'extérieur de la province découle en partie de l'achat important de homard de l'extérieur du Nouveau-Brunswick afin d'être transformé dans la province.

L'impact régional varie selon les espèces. On constate que les retombées globales les plus importantes se retrouvent dans les comtés de Gloucester, de Westmorland et de Charlotte. Le secteur du homard a un impact plus important dans le comté de Westmorland, le secteur du hareng dans le comté de Charlotte et les secteurs de la crevette et du crabe des neiges dans le comté de Gloucester.

Emplois générés

Les emplois générés représentent des personnes-années. Une personne-année correspond à 48 semaines de travail. La contribution de ces 4 secteurs représente plus de 8000 personnes-années, mais compte tenu de la nature saisonnière de l'industrie, nous pouvons affirmer qu'il y a bien plus d'individus dont l'emploi dépend de l'industrie des pêches. Si l'on faisait l'hypothèse que les emplois sont en moyenne de 20 semaines, par exemple, ce serait plus de 19 000 personnes pour qui leur emploi dépendrait – directement ou indirectement – des 4 secteurs. À l'échelle canadienne, ce sont des emplois correspondant à plus de 15 000 personnes-années qui dépendent des 4 secteurs.

Le homard génère le plus d'emplois, mais le hareng et le crabe des neiges sont responsables d'un nombre très important d'emplois. Le comté de Gloucester est où l'on trouve le plus grand nombre d'emplois, mais on constate que l'impact est également très important pour Charlotte et Westmorland. Qui plus est, des comtés comme Saint John et York, où la pêche est relativement moins importante ou quasi-inexistante, ont également un nombre important d'emplois, ce qui dénote l'importance des impacts indirects et induits de l'industrie des pêches partout dans la province.

Tableau B : Total des emplois générés par les 4 secteurs, personnes-années

	Homard	Hareng	Crevette	Crabe des neiges
Albert	15	7	1	4
Carleton	39	29	5	22
Charlotte	518	886	2	11
Gloucester	786	356	218	1315
Kent	373	19	2	31
Kings	32	20	3	14
Madawaska	23	15	2	12
Northumberland	235	77	4	29
Queens	13	10	1	6
Restigouche	42	16	3	19
Saint John	339	148	24	104
Sunbury	12	7	1	4
Victoria	26	17	3	13
Westmorland	1 068	353	22	188
York	265	121	23	99
Total NB	3 787	2081	314	1 873
Autres provinces	5 880	463	115	528
Total Canada	9 667	2 544	429	2400

Produit intérieur brut**Tableau C : Produit intérieur brut total généré par les 4 secteurs, millions \$**

	Homard	Hareng	Crevette	Crabe des neiges
Albert	0,7	0,4	0,04	0,15
Carleton	2,2	1,7	0,26	1,28
Charlotte	41,6	26,3	0,12	0,56
Gloucester	53,0	18,7	25,76	94,48
Kent	26,8	1,1	0,12	2,77
Kings	1,7	1,1	0,17	0,77
Madawaska	1,2	0,9	0,12	0,75
Northumberland	18,3	3,6	0,19	2,06
Queens	0,8	0,6	0,06	0,31
Restigouche	3,2	1,0	0,21	1,48
Saint John	22,1	14,9	1,48	6,69
Sunbury	0,7	0,4	0,05	0,23
Victoria	1,5	1,0	0,16	0,76
Westmorland	71,7	16,1	1,37	11,38
York	19,5	8,7	1,50	6,51
Total NB	264,9	96,3	31,62	130,20
Autres provinces	426,7	35,4	8,63	40,37
Total Canada	691,6	131,7	40,25	170,57

Le produit intérieur brut (PIB) mesure ce qui est parfois appelé la « valeur ajoutée ». On constate que la contribution de l'ensemble des 4 secteurs dans la province du Nouveau-Brunswick est de plus d'un demi-milliard de dollars et de plus d'un milliard de dollars à l'échelle canadienne.

Le homard est le secteur avec l'impact le plus important suivi du crabe des neiges et du hareng. L'impact régional est plus important dans les comtés très actifs au niveau de la pêche, comme Gloucester, Westmorland et Charlotte, mais aussi dans d'autres comtés de la province.

Revenus gouvernementaux

Les revenus gouvernementaux générés par les 4 secteurs sont importants. Toutefois, les réductions des taux d'imposition et de taxation au cours des dernières années font qu'une activité équivalente il y a quelques années générerait des revenus gouvernementaux supérieurs. Qui plus est, les difficultés que certaines entreprises de l'industrie des pêches ont connues au cours des dernières années ont également eu un impact sur les revenus gouvernements.

Pour le gouvernement provincial, ce sont près de 40 millions de dollars de revenus qui sont générés par l'ensemble des 4 secteurs (tableau D). Pour le gouvernement fédéral, ce sont près de 130 millions de dollars de revenus générés grâce aux retombées de ces 4 secteurs. Ces revenus sont générés – pour le fédéral – environ à part égale à l'intérieur et à l'extérieur de la province du Nouveau-Brunswick (tableau e).

La contribution totale des 4 secteurs aux revenus des gouvernements provinciaux et fédéral est de plus de 200 millions de dollars (tableau F).

Tableau D : Revenus pour le gouvernement du Nouveau-Brunswick générés par les 4 secteurs, millions \$

	Homard	Hareng	Crevette	Crabe des neiges
Albert	0,05	0,02	0,00	0,01
Carleton	0,16	0,13	0,02	0,11
Charlotte	3,19	1,93	0,00	0,04
Gloucester	3,66	1,42	1,88	7,33
Kent	1,90	0,09	0,01	0,25
Kings	0,12	0,08	0,01	0,06
Madawaska	0,09	0,06	0,01	0,05
Northumberland	1,42	0,27	0,02	0,18
Queens	0,05	0,04	0,01	0,03
Restigouche	0,25	0,08	0,02	0,12
Saint John	1,70	1,03	0,12	0,51
Sunbury	0,04	0,02	0,00	0,02
Victoria	0,11	0,08	0,01	0,06
Westmorland	4,94	1,18	0,11	0,83
York	1,46	0,65	0,12	0,51
Total NB	19,16	7,09	2,33	10,10

Tableau E : Revenus pour le gouvernement du Canada générés par les 4 secteurs, millions \$

	Homard	Hareng	Crevette	Crabe des neiges
Albert	0,08	0,04	0,00	0,02
Carleton	0,28	0,23	0,04	0,19
Charlotte	5,17	3,21	0,01	0,06
Gloucester	6,08	2,35	3,08	12,02
Kent	3,13	0,14	0,02	0,40
Kings	0,21	0,14	0,02	0,10
Madawaska	0,15	0,11	0,02	0,09
Northumberland	2,30	0,45	0,03	0,29
Queens	0,09	0,08	0,01	0,04
Restigouche	0,43	0,13	0,03	0,21
Saint John	2,88	1,78	0,20	0,87
Sunbury	0,08	0,04	0,01	0,03
Victoria	0,19	0,13	0,02	0,11
Westmorland	8,22	1,99	0,18	1,40
York	2,51	1,12	0,20	0,86
Total NB	31,79	11,96	3,86	16,70
Autres provinces	53,76	4,67	1,14	5,35
Total Canada	85,55	16,62	4,99	22,05

Tableau F : Revenus gouvernementaux générés par les 4 secteurs pour l'ensemble des gouvernements fédéral et provinciaux au Canada, millions \$

	Homard	Hareng	Crevette	Crabe des neiges
Total NB	50,94	19,05	6,12	26,80
Autres provinces	84,27	7,22	1,76	8,30
Total Canada	135,22	26,28	7,95	35,09

ESTIMATION DES IMPACTS ÉCONOMIQUES

Nous présentons maintenant les résultats détaillés des impacts économiques des secteurs du homard, du hareng, de la crevette et de crabe des neiges. Nous réitérons le fait qu'il s'agit d'estimation et que par conséquent nous avons dû travailler avec des moyennes. Les résultats reflètent donc globalement la situation, mais interprétation trop littérale des résultats pourraient générer des analyses erronées. En d'autres mots, nous sommes très confiants que nos estimations présentent des résultats reflétant globalement la situation, mais que pour des cas particulier, il faut être prudent avec l'interprétation. Par exemple, le nombre d'emplois créé reflète la véritable situation, même si le chiffre précis pour un comté pourrait avoir une certaine marge d'erreur. Notons toutefois que l'approche utilisée est exactement identique à celle utilisée dans le cadre des études antérieures.

A – Homard

Les ventes générées par le secteur du homard sont de plus de 800 millions de dollars au Nouveau-Brunswick et de près de 2 milliards de dollars pour l'ensemble du pays (tableau 1). Les comtés avec les impacts les plus importants à ce niveau sont Westmorland, Gloucester, Kent et Charlotte. Notons les impacts indirects et induits dans des comtés où les impacts directs sont plus minimes, comme Saint John et York, ainsi qu'à l'extérieur de la province.

Le secteur a un apport direct de plus de 1900 emplois – mesurés en personnes-années – au Nouveau-Brunswick et presque autant au niveau indirect et induit, pour un total de près de 3800 personnes-années (tableau 2). En tenant compte de la nature saisonnière du secteur, on sait que c'est bien plus d'individu que ce nombre qui bénéficie d'un emploi grâce au secteur du homard.

Ces emplois ne sont pas concentrés uniquement dans une région, mais sont répartis sur l'ensemble de la province. L'apport à l'extérieur de la province est

encore plus important, pour un total à l'échelle canadienne de plus de 9 600 personnes-années.

La contribution au produit intérieur brut de la province est significative avec un apport direct de 134 millions de dollars et un apport total de 265 millions de dollars (tableau 3). À l'échelle canadienne, le secteur génère des retombées au niveau du PIB de presque 700 millions de dollars.

Pour le gouvernement du Nouveau-Brunswick, le secteur du homard a des retombées de près de 20 millions de dollars en revenus (tableau 4). Pour le fédéral, ce sont des retombées globales de plus de 85 millions de dollars de revenus que le secteur du homard du Nouveau-Brunswick représente.

Tableau 1 : Ventés générées par le secteur du homard (On ne mesure pas les ventes des usines et des pêcheurs, mais les ventes dans l'économie découlant des activités des usines et des pêcheurs), millions \$

	Directs	Indirects	Induits	Total
Albert	0,2	0,3	1,1	1,6
Carleton	0	2,4	3,4	5,8
Charlotte	52,3	6,9	40,6	99,8
Gloucester	109,4	12,8	56,4	178,7
Kent	56,6	4,3	26,1	87,0
Kings	0	1,1	3,4	4,5
Madawaska	0	1,0	2,1	3,1
Northumberland	24,4	3,1	19,1	46,7
Queens	0	0,7	1,1	1,8
Restigouche	0,7	2,4	4,1	7,2
Saint John	5,8	16,2	32,9	54,9
Sunbury	0	0,4	1,1	1,5
Victoria	0	1,2	2,6	3,8
Westmorland	192,3	16,9	87,9	297,1
York	0	16,1	28,3	44,5
Total NB	441,7	86,0	310,2	837,8
Autres provinces	0	490,9	583,0	1 074,0
Total Canada	441,7	576,9	893,2	1 911,8

Tableau 2 : Emplois générés par le secteur du homard, personnes-années

	Directs	Indirects	Induits	Total
Albert	2	3	10	15
Carleton	0	17	22	39
Charlotte	360	54	104	518
Gloucester	496	94	196	786
Kent	271	35	66	373
Kings	0	9	22	32
Madawaska	0	8	16	23
Northumberland	147	26	62	235
Queens	0	5	9	13
Restigouche	4	15	22	42
Saint John	58	89	192	339
Sunbury	0	3	9	12
Victoria	0	9	17	26
Westmorland	570	131	367	1 068
York	0	91	173	265
Total NB	1 909	591	1 286	3 787
Autres provinces	0	3 198	2 862	5 880
Total Canada	0	3 789	3 968	9 667

Tableau 3 : Produit intérieur brut généré par le secteur du homard, millions \$

	Directs	Indirects	Induits	Total
Albert	0,1	0,1	0,4	0,7
Carleton	0	1,0	1,2	2,2
Charlotte	29,4	2,8	9,4	41,6
Gloucester	31,8	5,7	15,4	53,0
Kent	18,9	1,8	6,1	26,8
Kings	0	0,5	1,2	1,7
Madawaska	0	0,4	0,8	1,2
Northumberland	12,3	1,3	4,7	18,3
Queens	0	0,4	0,4	0,8
Restigouche	0,5	1,2	1,5	3,2
Saint John	3,2	6,6	12,3	22,1
Sunbury	0	0,2	0,5	0,7
Victoria	0	0,5	0,9	1,5
Westmorland	37,8	7,8	26,1	71,7
York	0	8,3	11,3	19,5
Total NB	134,0	38,7	92,3	264,9
Autres provinces	0	222,3	204,3	426,7
Total Canada	134,0	261,0	296,6	691,6

Tableau 4 : Revenus gouvernementaux générés par le secteur du homard, millions \$

	Gvt provincial	Gvt fédéral	Total
Albert	0,05	0,08	0,13
Carleton	0,16	0,28	0,44
Charlotte	3,19	5,17	8,36
Gloucester	3,66	6,08	9,75
Kent	1,90	3,13	5,03
Kings	0,12	0,21	0,33
Madawaska	0,09	0,15	0,23
Northumberland	1,42	2,30	3,72
Queens	0,05	0,09	0,15
Restigouche	0,25	0,43	0,68
Saint John	1,70	2,88	4,58
Sunbury	0,04	0,08	0,12
Victoria	0,11	0,19	0,30
Westmorland	4,94	8,22	13,16
York	1,46	2,51	3,98
Total NB	19,16	31,79	50,94
Autres provinces	30,51	53,76	84,27
Total Canada	49,67	85,55	135,22

B – Hareng

Le secteur du hareng génère des ventes de plus de 260 millions de dollars au Nouveau-Brunswick et un total de plus de 350 millions de dollars à l'échelle canadienne (tableau 5). Il est intéressant de constater que les retombées indirectes et induites au Nouveau-Brunswick sont plus que le double des impacts directs.

Au Nouveau-Brunswick, les retombées sont principalement dans les comtés de Charlotte, Gloucester, Westmorland et Saint John.

Au Nouveau-Brunswick, plus de 2000 emplois mesurés en personnes-années résultent des activités du secteur du hareng (tableau 6). À l'échelle canadienne, ce sont plus de 2500 emplois (personnes-années). Au niveau régional, c'est dans le comté de Charlotte où l'on retrouve les retombées les plus importantes, suivi des comtés de Gloucester et de Westmorland.

La contribution du secteur du hareng au produit intérieur brut atteint presque 100 millions de dollars au Nouveau-Brunswick et plus de 131 millions de dollars pour l'ensemble du pays (tableau 7).

Finalement, le gouvernement du Nouveau-Brunswick reçoit des revenus de plus de 7 millions de dollars découlant des retombées du secteur du hareng alors que pour le gouvernement fédéral, les revenus sont de plus de 16 millions de dollars (tableau 8).

Tableau 5 : Ventes générées par le secteur du hareng (On ne mesure pas les ventes des usines et des pêcheurs, mais les ventes dans l'économie découlant des activités des usines et des pêcheurs), millions \$

	Directs	Indirects	Induits	Total
Albert	0	0,5	0,4	0,9
Carleton	0	2,4	1,7	4,1
Charlotte	36,6	4,9	25,5	67,0
Gloucester	17,4	14,4	19,0	50,8
Kent	0,1	1,4	1,2	2,6
Kings	0	1,2	1,5	2,7
Madawaska	0	1,2	1,0	2,2
Northumberland	3,2	3,0	3,8	9,9
Queens	0	0,8	0,6	1,4
Restigouche	0,0	1,2	1,2	2,4
Saint John	9,9	19,1	17,6	46,5
Sunbury	0	0,4	0,5	0,8
Victoria	0	1,3	1,2	2,5
Westmorland	16,3	11,9	19,3	47,5
York	0	9,0	11,1	20,1
Total NB	83,4	72,5	105,4	261,3
Autres provinces	0	28,2	65,4	93,6
Total Canada	83,4	100,6	170,8	354,9

Tableau 6 : Emplois générés par le secteur du hareng, personnes-années

	Directs	Indirects	Induits	Total
Albert	0	4	3	7
Carleton	0	20	9	29
Charlotte	655	141	90	886
Gloucester	201	90	64	356
Kent	2	11	6	19
Kings	0	11	8	20
Madawaska	0	9	6	15
Northumberland	41	21	14	77
Queens	0	7	3	10
Restigouche	0	9	7	16
Saint John	0	106	42	148
Sunbury	0	3	3	7
Victoria	0	11	6	17
Westmorland	173	93	88	353
York	0	56	65	121
Total NB	1072	593	415	2 081
Autres provinces	0	134	330	463
Total Canada	1072	727	745	2 544

Tableau 7 : Produit intérieur brut généré par le secteur du hareng, millions \$

	Directs	Indirects	Induits	Total
Albert	0	0,2	0,2	0,4
Carleton	0	1,1	0,5	1,7
Charlotte	17,9	2,5	6,0	26,3
Gloucester	8,7	4,8	5,1	18,7
Kent	0,1	0,6	0,3	1,1
Kings	0	0,6	0,5	1,1
Madawaska	0	0,5	0,3	0,9
Northumberland	1,5	1,1	1,0	3,6
Queens	0	0,4	0,2	0,6
Restigouche	0,0	0,5	0,5	1,0
Saint John	0,0	8,9	6,0	14,9
Sunbury	0	0,2	0,2	0,4
Victoria	0	0,6	0,4	1,0
Westmorland	4,5	5,5	6,1	16,1
York	0	4,5	4,2	8,7
Total NB	32,7	32,1	31,5	96,3
Autres provinces	0	10,6	24,8	35,4
Total Canada	32,7	42,7	56,3	131,7

Tableau 8 : Revenus gouvernementaux générés par le secteur du hareng, millions \$

	Gvt provincial	Gvt fédéral	Total
Albert	0,02	0,04	0,07
Carleton	0,13	0,23	0,36
Charlotte	1,93	3,21	5,14
Gloucester	1,42	2,35	3,78
Kent	0,09	0,14	0,23
Kings	0,08	0,14	0,22
Madawaska	0,06	0,11	0,17
Northumberland	0,27	0,45	0,72
Queens	0,04	0,08	0,12
Restigouche	0,08	0,13	0,21
Saint John	1,03	1,78	2,81
Sunbury	0,02	0,04	0,07
Victoria	0,08	0,13	0,21
Westmorland	1,18	1,99	3,17
York	0,65	1,12	1,77
Total NB	7,09	11,96	19,05
Autres provinces	2,56	4,67	7,22
Total Canada	9,65	16,62	26,28

C – Crevette

Le secteur de la crevette, des 4 secteurs analysés, est celui avec les retombées économiques les moins élevées. N’empêche que les impacts sont non seulement intéressants – 65 millions de dollars de ventes au Nouveau-Brunswick et 87 millions au Canada – mais l’impact pour le comté de Gloucester, où l’activité est concentrée, est importante (tableau 9).

Plus de 300 emplois (personnes-années) sont générées au Nouveau-Brunswick grâce au secteur de la crevette – encore une fois principalement dans le comté de Gloucester – et plus de 400 à l’échelle canadienne (tableau 10). La contribution au produit intérieur brut est de 31 millions de dollars pour l’économie provinciale et 40 millions pour l’économie nationale (tableau 11).

Finalement, les revenus du gouvernement provincial découlant du secteur de la crevette sont de plus de 2 millions de dollars et ceux du fédéral de 5 millions de dollars (tableau 12).

Tableau 9 : Ventés générées par le secteur de la crevette (On ne mesure pas les ventes des usines et des pêcheurs, mais les ventes dans l'économie découlant des activités des usines et des pêcheurs), millions \$

	Directs	Indirects	Induits	Total
Albert	0	0,0	0,1	0,1
Carleton	0	0,3	0,4	0,6
Charlotte	0	0,1	0,2	0,3
Gloucester	22,7	1,4	27,3	51,3
Kent	0	0,1	0,2	0,3
Kings	0	0,1	0,3	0,4
Madawaska	0	0,1	0,2	0,3
Northumberland	0	0,1	0,3	0,5
Queens	0	0,0	0,1	0,1
Restigouche	0	0,1	0,3	0,5
Saint John	0	0,7	3,0	3,7
Sunbury	0	0,0	0,1	0,1
Victoria	0	0,1	0,3	0,4
Westmorland	0	0,6	2,7	3,3
York	0	0,5	2,9	3,5
Total NB	22,7	4,4	38,5	65,5
Autres provinces	0	3,2	19,1	22,4
Total Canada	22,7	7,6	57,6	87,8

Tableau 10 : Emplois générés par le secteur de la crevette, personnes-années

	Directs	Indirects	Induits	Total
Albert	0	0	1	1
Carleton	0	2	2	5
Charlotte	0	1	2	2
Gloucester	122	12	83	218
Kent	0	1	1	2
Kings	0	1	2	3
Madawaska	0	1	1	2
Northumberland	0	1	2	4
Queens	0	0	1	1
Restigouche	0	1	2	3
Saint John	0	4	20	24
Sunbury	0	0	1	1
Victoria	0	1	2	3
Westmorland	0	4	18	22
York	0	4	20	23
Total NB	122	34	157	314
Autres provinces	0	14	100	115
Total Canada	122	49	258	429

**Tableau 11 : Produit intérieur brut généré par le secteur de la crevette,
millions \$**

	Directs	Indirects	Induits	Total
Albert	0	0,00	0,03	0,04
Carleton	0	0,14	0,12	0,26
Charlotte	0	0,04	0,08	0,12
Gloucester	18,29	0,62	6,86	25,76
Kent	0	0,05	0,07	0,12
Kings	0	0,05	0,11	0,17
Madawaska	0	0,04	0,08	0,12
Northumberland	0	0,08	0,12	0,19
Queens	0	0,02	0,04	0,06
Restigouche	0	0,06	0,15	0,21
Saint John	0	0,27	1,22	1,48
Sunbury	0	0,01	0,04	0,05
Victoria	0	0,06	0,10	0,16
Westmorland	0	0,28	1,09	1,37
York	0	0,26	1,24	1,50
Total NB	18,29	1,97	11,35	31,62
Autres provinces	0	1,18	7,45	8,63
Total Canada	18,29	3,16	18,80	40,25

**Tableau 12 : Revenus gouvernementaux générés par le secteur de la crevette,
millions \$**

	Gvt provincial	Gvt fédéral	Total
Albert	0,00	0,00	0,01
Carleton	0,02	0,04	0,06
Charlotte	0,00	0,01	0,02
Gloucester	1,88	3,08	4,96
Kent	0,01	0,02	0,02
Kings	0,01	0,02	0,02
Madawaska	0,01	0,02	0,02
Northumberland	0,02	0,03	0,04
Queens	0,01	0,01	0,01
Restigouche	0,02	0,03	0,05
Saint John	0,12	0,20	0,31
Sunbury	0,00	0,01	0,01
Victoria	0,01	0,02	0,04
Westmorland	0,11	0,18	0,29
York	0,12	0,20	0,32
Total NB	2,33	3,86	6,12
Autres provinces	0,62	1,14	1,76
Total Canada	2,96	4,99	7,95

D – Crabe des neiges

Tout comme c'était le cas pour la crevette, les retombées du secteur du crabe des neiges sont principalement concentrées dans le comté de Gloucester. Les ventes générées au Nouveau-Brunswick sont de 270 millions de dollars et de 374 millions de dollars pour l'ensemble du pays (tableau 13).

L'impact au niveau de l'emploi est significatif, avec près de 1900 personnes-années pour la province – surtout dans le comté de Gloucester – et 2400 personnes-années à l'échelle canadienne (tableau 14). Le produit intérieur brut du Nouveau-Brunswick reçoit une injection de 130 millions de dollars découlant des activités du secteur du crabe des neiges et cet impact est de 170 millions de dollars pour l'économie nationale (tableau 15). Finalement, le gouvernement provincial perçoit des revenus de 10 millions de dollars grâce aux retombées du secteur du crabe des neiges alors que pour le gouvernement fédéral le montant est de 22 millions de dollars (tableau 16).

Tableau 13 : Ventes générées par le secteur du crabe des neiges (On ne mesure pas les ventes des usines et des pêcheurs, mais les ventes dans l'économie découlant des activités des usines et des pêcheurs), millions \$

	Directs	Indirects	Induits	Total
Albert	0	0,1	0,3	0,4
Carleton	0	1,6	1,5	3,1
Charlotte	0	0,5	1,0	1,5
Gloucester	88,1	9,9	89,3	187,4
Kent	1,9	0,8	2,8	5,6
Kings	0	0,7	1,3	1,9
Madawaska	0	1,1	0,9	2,0
Northumberland	0,9	1,0	2,4	4,3
Queens	0	0,3	0,4	0,7
Restigouche	0,5	0,9	1,8	3,3
Saint John	0	5,3	11,2	16,5
Sunbury	0	0,1	0,4	0,5
Victoria	0	0,8	1,1	1,8
Westmorland	5,8	4,7	15,3	25,8
York	0	4,3	10,8	15,1
Total NB	97,2	32,2	140,6	270,0
Autres provinces	0	24,3	80,3	104,6
Total Canada	97,2	56,5	220,8	374,5

Tableau 14 : Emplois générés par le secteur du crabe des neiges, personnes-années

	Directs	Indirects	Induits	Total
Albert	0	1	3	4
Carleton	0	14	8	22
Charlotte	0	4	7	11
Gloucester	966	88	261	1315
Kent	15	7	9	31
Kings	0	6	7	14
Madawaska	0	7	6	12
Northumberland	8	9	12	29
Queens	0	3	3	6
Restigouche	4	6	9	19
Saint John	0	34	70	104
Sunbury	0	1	3	4
Victoria	0	7	6	13
Westmorland	72	37	79	188
York	0	31	68	99
Total NB	1 065	256	552	1 873
Autres provinces	0	115	413	528
Total Canada	1065	371	965	2400

Tableau 15 : Produit intérieur brut généré par le secteur du crabe des neiges, millions \$

	Directs	Indirects	Induits	Total
Albert	0	0,00	0,12	0,15
Carleton	0	0,79	0,49	1,28
Charlotte	0	0,22	0,33	0,56
Gloucester	68,19	4,40	21,89	94,48
Kent	1,70	0,36	0,71	2,77
Kings	0	0,33	0,43	0,77
Madawaska	0	0,44	0,32	0,75
Northumberland	0,86	0,51	0,70	2,06
Queens	0	0,16	0,15	0,31
Restigouche	0,43	0,40	0,65	1,48
Saint John	0	2,29	4,40	6,69
Sunbury	0	0,08	0,16	0,23
Victoria	0	0,39	0,37	0,76
Westmorland	3,85	2,27	5,26	11,38
York	0	2,13	4,38	6,51
Total NB	75,03	14,82	40,35	130,20
Autres provinces	0	9,51	30,86	40,37
Total Canada	75,03	24,33	71,21	170,57

Tableau 16 : Revenus gouvernementaux générés par le secteur du crabe des neiges, millions \$

	Gvt provincial	Gvt fédéral	Total
Albert	0,01	0,02	0,03
Carleton	0,11	0,19	0,30
Charlotte	0,04	0,06	0,10
Gloucester	7,33	12,02	19,35
Kent	0,25	0,40	0,65
Kings	0,06	0,10	0,16
Madawaska	0,05	0,09	0,15
Northumberland	0,18	0,29	0,47
Queens	0,03	0,04	0,07
Restigouche	0,12	0,21	0,33
Saint John	0,51	0,87	1,38
Sunbury	0,02	0,03	0,04
Victoria	0,06	0,11	0,17
Westmorland	0,83	1,40	2,23
York	0,51	0,86	1,37
Total NB	10,10	16,70	26,80
Autres provinces	2,95	5,35	8,30
Total Canada	13,04	22,05	35,09

CONCLUSION

L'analyse des retombées économiques de 4 secteurs de l'industrie des pêches – le homard, le hareng, la crevette et le crabe des neiges – révèle des résultats qui nous permettent de conclure qu'il s'agit de secteurs importants. À une époque où les tendances lourdes mènent vers une urbanisation de nos économies, ces secteurs présentent des retombées – à de degrés variés – dans toutes les régions de la province. Qui plus est, ces retombées sont très souvent dans des communautés plus rurales.

Notre analyse révèle des chiffres importants. La contribution de ces secteurs aux ventes, à l'emploi, au produit intérieur brut et aux revenus gouvernementaux est significative. Même si la modélisation ne génère pas nécessairement des données avec un taux de fiabilité parfait, l'ordre de grandeur des résultats est indéniable. Le secteur du homard est le plus important des 4 secteurs et présente des résultats décentralisés. Le hareng et surtout la crevette et le crabe des neiges ont des retombées plus centralisées. N'empêche que les retombées indirectes et induites se font sentir dans toutes les régions de la province... et du pays.

En bout de ligne, les 4 secteurs ont des retombées très importantes :

- Ventes générées de 1,4 milliards de dollars au Nouveau-Brunswick et 2,7 milliards de dollars au Canada
- Emplois de 8000 personnes-années au Nouveau-Brunswick et 15 000 au Canada
- Contribution de 523 millions de dollars au produit intérieur brut du Nouveau-Brunswick et 1 milliards de dollars au produit intérieur brut du Canada
- Des revenus pour le gouvernement provincial de 38 millions de dollars et de 129 millions de dollars pour le gouvernement fédéral.

ANNEXE A – Méthodologie

Ce genre d'analyse ne peut se faire qu'avec l'aide d'un modèle économique ayant fait ses preuves, en l'occurrence, le modèle d'entrées-sorties (input-output). Nous avons puisé nos données de base auprès de divers représentants du secteur (Pêches et Océans Canada; Ministère des Pêches du Nouveau-Brunswick; gestionnaires d'usines de transformation; représentants de l'industrie; etc.). Nous avons donc obtenu de l'information autant sur la pêche des quatre espèces visées par l'étude que sur la transformation de ces espèces. Lorsque les données disponibles au niveau de la structure de coût dataient de plus d'une année ou deux, les indicateurs de niveau de prix sectoriels de Statistique Canada furent utilisés pour avoir la valeur appropriée.

Nous avons par la suite utilisé un modèle input-output développé par la firme EcoTec Consultants afin de quantifier avec une relative précision l'impact économique total et détaillé des deux secteurs. Cette analyse utilisa comme données de base l'information obtenue lors de nos consultations. Le principe du modèle input-output est qu'il « suit essentiellement l'itinéraire des argents dépensés par le secteur ». Par exemple, l'emballage acheté par l'usine peut provenir d'une usine de Moncton ou Saint-Jean qui elle, comme résultat de ces achats, embauchera du personnel, achètera de la matière première, etc. À leur tour, ces dépenses auront un résultat. Le personnel dépensera ses revenus, paiera des taxes et impôts, etc. Le modèle input-output tient compte des diverses facettes de l'économie avec la caractéristique spéciale d'être basé sur les entrées (achats) et sorties (production) des divers grands secteurs de l'économie. Notre modèle à l'avantage supplémentaire d'avoir ce découpage sur la base géographique des comtés.

Il est évident qu'une étude comme la présente fait certaines hypothèses généralisatrices. En d'autres mots, des moyennes sont utilisées à divers niveaux. Par définition, ces moyennes constituent un reflet moyen et ne représentent donc pas automatiquement des cas particuliers. Par exemple, toutes les usines et tous les

bateaux n'ont pas les mêmes structures de coûts. Les données de base utilisées représentent donc un portrait global du secteur plutôt qu'un reflet d'un cas en particulier.

Nous présentons maintenant une description un peu plus détaillée du modèle.

Retombées directs

Les emplois directs pour un secteur en particulier comme la construction sont les employés de ce secteur (charpentiers, plombiers, etc.) Pour l'industrie des pêches, ceci est divisé en deux secteurs : d'une part, on a la pêche (pêche, chasse et piégeage), alors que les usines de transformation se retrouvent dans un autre secteur (fabrication d'aliments). La valeur ajoutée directe de chacun de ces deux secteurs (c'est-à-dire la contribution au produit intérieur brut du Nouveau-Brunswick) est l'ensemble de la rémunération des facteurs de production de chacun des secteurs.

Retombées indirectes

Les retombées économiques indirectes sont celles qui résultent des achats de biens et services entre les entreprises. Par exemple, le transport des boîtes d'emballage entre l'usine de production de boîtes et les usines de transformation représente un impact indirect puisqu'il s'agit de l'achat d'un service (transport) de la part de l'usine de transformation. Les achats du camionneur pour l'essence, les assurances, les réparations du camion, etc. représentent aussi des impacts indirects.

Retombées induites

Les retombées économiques induites sont générées par les dépenses des consommateurs (travailleurs d'usine, camionneurs, pêcheurs, etc.) avec leurs salaires.

Modèles et algorithmes

EcoTec Consultants développe et met continuellement à jour divers modèles de calcul des retombées économiques. Les modèles les plus utilisés sont : le modèle interprovincial qui réalise le calcul des retombées économiques par province et le modèle inter-comté qui calcule les retombées économiques par comté au Nouveau-Brunswick. Ces deux modèles ont été utilisés dans cette étude pour le calcul des retombées économiques.

Le modèle au niveau des comtés au Nouveau-Brunswick est capable d'estimer les retombées économiques d'une dépense dans un comté donné (par exemple, Kent) pour chacun des comtés de la province. Au Nouveau-Brunswick, le modèle peut ventiler les retombées économiques pour les 15 comtés.

Le modèle au niveau des comtés fonctionne en parallèle avec l'algorithme interprovincial et contient le même nombre de biens et services (476) et d'industries (117). Ce fonctionnement parallèle assure que le modèle demeure en équilibre et que la somme des retombées économiques par comté est la même ou très près des données pour la province du Nouveau-Brunswick générées par le modèle interprovincial. Donc, deux modèles tournent simultanément dans le modèle régional, simulant ainsi le fonctionnement réel de l'économie canadienne (modèle interprovincial) et néo-brunswickoise (modèle régional).

Les transactions entre les industries dans les divers comtés sont calculées de la même manière que dans le modèle interprovincial : à l'aide d'une matrice complexe en trois dimensions des flux commerciaux (transactions de biens et services). Des algorithmes spéciaux ont été développés pour calculer les flux entre chacun des 15 comtés.

Une simulation débute quand on introduit dans le modèle un vecteur de dépenses par biens (au niveau de 476 biens), ou par industrie (117 industries). L'algorithme principal commence par le calcul des importations qui proviennent des autres pays ainsi que de chacune des autres neuf provinces canadiennes et soustrait ces importations du vecteur de dépenses. Ainsi, l'argent qui reste dans le modèle est pour l'instant le montant qui va effectivement demeurer dans l'économie québécoise pour un cycle de dépenses.

Le modèle détermine alors les industries qui vont produire les biens consommés initialement (vecteur de dépenses initiales). Par exemple, si les dépenses initiales incluent 10 000 \$ pour le transport de boîtes d'emballage, ce montant va se retrouver dans l'industrie du transport par camion.

À partir de ces données de ventes par industrie, le modèle va extraire la composante produit intérieur brut (PIB). Enfin, les revenus de taxation des gouvernements sont calculés pour quatre catégories principales de recettes : impôt sur le revenu des particuliers, taxes de vente, taxe sur les profits des corporations et autres taxes indirectes (taxes d'accise, etc.).

Le deuxième cycle de dépenses sera celui des entreprises qui font des achats pour répondre à la demande initiale. Le modèle va continuer à itérer pour un maximum de 15 ans après la dépense initiale. À chaque cycle de dépense, le montant d'argent qui reste dans l'économie diminue à cause de trois facteurs principaux : les importations de biens et services des autres pays et des neuf autres provinces, les impôts et taxes prélevées par les gouvernements et l'épargne des ménages et des entreprises.

Puisque le modèle est un modèle interprovincial, à chacun des cycles de dépense, des achats dirigés vers les entreprises néo-brunswickoises en provenance des autres provinces entrent dans le modèle.

Les impacts induits sont calculés par une simulation spéciale du modèle qui s'appelle une simulation fermée. Ce qui signifie que les ménages peuvent dépenser leurs salaires selon une structure des dépenses de consommation propre au Nouveau-Brunswick. Puisque les dépenses de consommation représentent plus de 60 % de l'économie canadienne et néo-brunswickoise, il est important de pouvoir faire un calcul précis des impacts induits afin d'avoir une vue d'ensemble complète de toutes les retombées économiques.

Afin de s'assurer que les impacts induits ne sont pas surestimés, diverses mesures sont prises par le modèle. Par exemple :

- L'impôt fédéral et du Nouveau-Brunswick sur le revenu des particuliers sont tous les deux prélevés avant que les ménages ne dépensent leurs salaires.
- Les contributions sociales des travailleurs (cotisations de l'assurance-emploi, des caisses de retraite publiques et privées, etc.) sont prélevées.
- Un taux de 92 % est utilisé pour la propension moyenne à consommer (PMC) (le reste, 8 %, est considéré comme l'épargne des ménages). Ceci est très conservateur puisque la PMC des ménages du Nouveau-Brunswick était près de 99 % en 2008.

Les impacts totaux sont la somme des impacts directs, indirects et induits. Ensemble, ces statistiques fournissent un portrait complet des retombées

économiques générées par les dépenses initiales utilisées pour démarrer la simulation. Il est à noter ici que puisqu'il s'agit d'un modèle interprovincial, les revenus de taxation du gouvernement fédéral comprennent l'ensemble des recettes fédérales pour les dix provinces canadiennes.